



“

FOCUS

La « Grande Transformation »

Voilà ce mois-ci trois ans que les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030 : « Transformer notre monde ». Cet objectif de transformation à court terme constitue peut-être le plus bel exercice de prospective que s'est jamais donné la communauté internationale. S'il ne s'agit pas en l'espèce de prospective traditionnelle sur le long terme, car, même si le pire n'est jamais sûr, on connaît trop bien les scénarios qui nous attendent, cette mission collective partagée par l'ensemble des acteurs doit les amener à répondre à une question aussi urgente que vitale : que faisons-nous aujourd'hui pour demain ?

En effet, « on n'a plus le temps d'être pessimiste! », comme a dit Rob Hopkins face à l'anthropocène, tant il est vrai que la transformation souhaitée prendra beaucoup de temps pour la mener au bout. Et quelle que soit la nature de la transition écologique nécessaire pour y arriver, disruptive ou incrémentale, et vraisemblablement par une combinaison des deux, elle devra se montrer opérationnelle et concrète.

Du reste, « la transformation est déjà là » comme l'affirme Raymond Van Ermen, conseiller du président de « European Partners for the Environment » (EPE) et vice-président du Comité de prospective du Comité 21, et comme en témoignent les innombrables démarches de développement durable, mises en oeuvre, à tous les niveaux de la planète, par une multitude d'acteurs, les « champions du nouveau monde » : responsabilité sociétale des entreprises et des organisations ; démarches territoriales (Agendas 21 locaux, plans climat-énergie territoriaux, mobilité, observatoires et indicateurs...) ; systèmes de management, d'audit et d'évaluation environnementale ; processus de production durable ; AMAP et circuits courts ; nouvelles pratiques de consommation ; recherche et développement, notamment social ; commande publique ; circuits d'information, d'éducation et de formation ; instances de dialogue et de

concertation ; labellisation et concours ; mécénat, etc.

Même si cette « transition incrémentale », objet du débat politique de ces dernières semaines, peut s'avérer insatisfaisante et incertaine, compte tenu de la gestion des urgences et de l'accélération des phénomènes, elle produit progressivement ses effets sur les pratiques et les comportements des acteurs. Comme l'a dit un adhérent du Comité 21 lors d'un récent débat : « si la planète continue de brûler, on ne regarde plus ailleurs ! ».

La préparation de la « feuille de route » nationale pour la mise en oeuvre des ODD, animée par la Direction interministérielle au développement durable du Ministère de la transition écologique et solidaire, en concertation avec l'ensemble des acteurs, s'inscrit dans ce chemin transitionnel et constitue justement le cadre structurant pour repenser les politiques et les stratégies de développement durable de la France et de ses acteurs et revoir à la hausse l'ambition de leur engagement sociétal et intergénérationnel.

À côté d'un Comité de pilotage interministériel, quatre groupes de travail multi-acteurs ont été mis en place depuis la rentrée : un groupe sur la « vision du développement durable à l'horizon 2030 », un autre sur la mobilisation des acteurs, un autre sur la mise en oeuvre et le suivi, et plusieurs groupes techniques pour chaque ODD. Le Comité 21 suit et contribue activement à chacune de ces rencontres, avec une mention particulière pour le groupe « vision », qui est co-animé, dans un esprit collaboratif, par le Commissariat général du développement durable ; j'y participe, avec Hélène Valade, administratrice du Comité 21, directrice du développement durable chez Suez et Patrick Caron, chercheur au CIRAD. Un Comité de pilotage de haut niveau, présidé par Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, se réunira tous les trimestres.



Parallèlement, le Comité de prospective du Comité 21, présidé par l'économiste Philippe Dessertine, que je remercie ici d'avoir répondu à nos questions, a tenu cinq réunions depuis son installation en mars 2017. Il a décidé lui aussi de se mobiliser, en élaborant un rapport sur la « grande transformation », à horizon 2019, en référence -et hommage- à Karl Polanyi, auteur d'un ouvrage historique du même nom, publié en 1944. Les travaux de ce Comité se poursuivent : comment construire une société de transformation ? Quels en sont les freins et les leviers, au niveau des évolutions technologiques, des mutations économiques, des changements de modes de vie, des cadres de gouvernance ?

La mobilisation pour cette « grande transformation » concerne aussi, peut-être surtout, les territoires. Pour le Comité 21, cette territorialisation de l'agenda se concrétise d'abord par la répartition géographique de ses adhérents, et surtout à travers son antenne Grand Ouest et ses actions sur l'économie circulaire, l'adaptation aux changements climatiques, la RSE, l'intelligence territoriale, et bientôt par son antenne en gestation en Nouvelle Aquitaine. Son analyse annuelle des rapports de développement durable de ses collectivités et de ses entreprises adhérentes, les premières étapes du « Tour de France des ODD » en Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche Comté, Hauts de France et dernièrement Grand Est, et les expériences remontées dans ce numéro 190 d'Infos 21, participent aussi de cette opérationnalité concrète de la transition pour « faire ensemble 2030 », selon l'expression bienvenue de la FONDA.

Nous sommes, à la veille de la publication par le GIEC du rapport sur les conséquences pour notre planète et ses habitants d'un réchauffement à 1,5 degrés pour notre siècle, sur une ligne de crête, entre peurs apocalyptiques et construction d'un futur inédit : on choisit ?

Actualités des adhérents



Economie circulaire : la première norme AFNOR sur le sujet paraîtra le 15 octobre

L'AFNOR publiera mi-octobre la première norme volontaire proposant une méthode pour mener à bien des projets prenant en compte tous les pans de l'économie circulaire. Utilisable par toute organisation ou à l'échelle d'un territoire, elle aidera à promouvoir une compréhension commune du sujet. Résultat d'un travail collectif engagé depuis 2015, puis en 2018 par une commission française composée de plus de 60 organismes publics et privés, la norme portera le numéro XP X30-901. Pour François-Michel Lambert, président et fondateur de l'Institut national de l'économie circulaire, « *L'économie circulaire est une rupture organisationnelle, donc un nouveau management. C'est ce nouveau management qu'il faut mettre en oeuvre de façon structurée, donc normalisée. Une norme cadrant le management de l'économie circulaire dans l'entreprise consolidera ainsi toutes les démarches individuelles.* » D'autres normes couvrent déjà certains pans de l'économie circulaire : les achats responsables (norme ISO 20400), l'écoconception, mais également des normes plus techniques comme sur les bioplastiques. [Pour en savoir plus.](mailto:olivier.cartigny@afnor.org) Olivier Cartigny - olivier.cartigny@afnor.org



Bouygues Construction : Villes & mobilités, réinventer les proximités

En 2050, plus de deux tiers de l'humanité vivra en ville... Cet afflux vers les villes ainsi que l'augmentation de la population ne sont pas sans générer de nouvelles interrogations afin d'assurer les besoins en termes de mobilité. L'évolution des modes de vie et des usages, l'impact du numérique sur les pratiques, l'urbanisation croissante, l'arrivée de nouveaux acteurs qui bousculent l'ordre établi... sont autant de facteurs qui bouleversent nos mobilités. En parallèle, une prise de conscience s'opère sur les nuisances liées à certains modes de transport en termes de congestion, de pollution, de bruit, d'impact environnemental et sanitaire. C'est dans ce contexte que **Bouygues Construction** a mené une réflexion prospective, ouverte et collaborative, pour coproduire une vision souhaitable des mobilités à horizon 2030. Une centaine de contributeurs d'horizons divers mais tous acteurs de la mobilité (opérateurs de mobilité, collectivités, institutionnels, entreprises, startups, sociologues, acteurs de l'immobilier...) ont participé à cette démarche en partageant leurs visions et en confrontant leurs idées sur les pratiques et usages pour imaginer le futur des mobilités. Cette publication a pour ambition de partager une synthèse de ces échanges pour contribuer modestement mais activement à imaginer les mobilités de demain. Mise en ligne de l'étude à partir du 15 octobre [sur ce site](http://sur.ce.site). Virginie Alonzi - V.ALONZI@bouygues-construction.com

3 questions à ...



Philippe Dessertine, président du Comité de prospective du Comité 21, professeur en sciences de gestion, spécialiste de la finance, professeur à l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Paris I Sorbonne

Vous présidez le Comité de prospective du Comité 21, ce qui témoigne de votre engagement pour le développement durable et le changement de notre modèle économique et social : devant les difficultés inhérentes à tout changement, le pensez-vous possible et à quelles conditions ?

Non seulement le changement de modèle est possible, mais il est déjà entamé, poussé par la recherche et les découvertes scientifiques qui vont en s'accéléralant. La révolution digitale, l'intelligence artificielle, la circulation des données constituent différents aspects, avec bien d'autres, d'une même transformation qui va se poursuivre en s'accéléralant : pour donner une image, nous sommes face à un escalier de 10 000 marches, et on en a monté 2 !

Mais il faut reconnaître que, comme tout changement, cette transformation se heurte aux conservatismes, aux peurs, aux fossés générationnels, à l'individualisme, au populisme... Toutefois, elle est la seule réponse possible au double défi que nous pose l'évolution de la planète : la croissance démographique (120 millions d'habitants de plus par an !) et le changement climatique (il n'est pas de semaine sans événements dramatiques). Cependant, il nous faut être résolument optimistes, en dépit du catastrophisme ambiant, et utiliser tous les leviers à notre disposition, notamment pour stimuler et mobiliser la jeune génération.

Lors d'une intervention récente devant le Conseil économique, social et environnemental, vous avez dit que nous entrions dans la « 4^{ème} révolution industrielle » : quelle est-elle et que peut-on en attendre pour rendre ce changement de modèle effectif ?

Nous sommes effectivement entrés dans la quatrième révolution industrielle, celle de l'intelligence artificielle, du big data, de la robotique, de l'Internet des objets, de la blockchain, des véhicules autonomes, de l'impression 3D, des nanotechnologies et des biotechnologies (les NBIC), de la génomique, du stockage de l'énergie, de l'informatique quantique...



EcoAct et le WWF France : quel est le défi climatique des villes à l'horizon 2030 ?

Il y a un an, la France se dotait d'un Plan Climat visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en lien avec l'Accord de Paris. Pour mettre en oeuvre cet objectif ambitieux, les villes françaises, qui représentent **80%** de la population totale et **67%** des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des acteurs incontournables. Or, leurs engagements ne sont aujourd'hui pas à la hauteur pour réussir à contenir le réchauffement climatique bien en-dessous de 2°C. C'est ce que révèle une étude inédite sur les 10 plus grandes métropoles de France réalisée par le **WWF France avec EcoAct**. Pour la première fois, cette étude donne une mesure du défi climatique aux collectivités, en attribuant aux dix plus grandes métropoles françaises un volume d'émissions à ne pas excéder d'ici 2100 pour éviter une de la température moyenne de la planète au-dessus des 2°C (budget carbone). L'étude montre qu'au rythme actuel les métropoles auront consommé en 13 ans l'intégralité de leur budget carbone permettant de contenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C et en 5 ans seulement à 1,5°C. Pour respecter l'Accord de Paris, il est donc urgent d'accélérer la transition écologique des territoires : les métropoles devront doubler, voire tripler, l'ambition de leurs objectifs déjà fixés à l'horizon de 2030 et engager des actions plus ambitieuses dans les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (transport, logement et alimentation). L'enjeu est certes considérable, mais des solutions concrètes pour relever le défi climatique existent et peuvent être adoptées à court terme : développer les énergies renouvelables, les nouvelles mobilités et les zones à faibles émissions, amplifier la rénovation du parc bâti, favoriser l'évolution des pratiques agricoles et alimentaires ou encore développer l'économie circulaire, pour ne citer que quelques exemples. [Lire l'étude](#). Guillaume Bonnetien - guillaume.bonnetien@eco-act.com



SUEZ : la prospective à l'échelle opérationnelle, un outil de pilotage des contrats au service des territoires

Afin d'accompagner au mieux le développement du territoire des Hauts-de-Seine dont le Groupe est délégataire pour le service public de l'assainissement, **SUEZ** a mené une démarche prospective portant sur le rôle de ce service dans l'attractivité du département à l'horizon 2030. Cet exercice a ainsi permis d'associer experts externes (urbanistes, sociologues, hydrologues...) et collaborateurs internes à l'identification des impacts de différentes hypothèses d'évolution du territoire, retenues en raison de leurs potentielles incidences sur le secteur et formulées sous la forme de scénarii plus ou moins souhaitables. Ont ensuite pu être déclinées différentes solutions opérationnelles permettant de pallier ou au contraire de stimuler les tendances identifiées et ainsi de s'adapter aux mieux à leurs impacts. Dans un contexte marqué par la montée des incertitudes, l'accélération du changement dans tous les domaines et la multiplication des interdépendances en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement, cette démarche contribue au pilotage interne du contrat et permet de rappeler que l'assainissement, malgré son caractère peu perceptible, est un maillon essentiel au développement du territoire. Joannie Leclerc - joannie.leclerc@suez.com



Sociétal Intelligence : capter et décrypter les tendances pour mieux se connecter à nos parties prenantes

La direction Engagement Société civile de **Total** élabore toutes les 6 semaines une revue de tendances nommée « Sociétal Intelligence ». Son objectif : partager et décrypter 10 tendances ou signaux faibles en lien

Il faut réaliser qu'elle concernera à l'avenir la totalité de la population terrestre, qu'elle sera d'une ampleur supérieure aux précédentes révolutions -celles de l'imprimerie, du charbon, de la machine à vapeur, de l'électricité, du nucléaire et même de l'Internet-, et qu'elle nous amènera tous à réinventer notre manière de consommer, de vivre, de travailler.

Alors que les précédents modèles étaient marqués par la concentration de la production, de la consommation, de la finance et de l'organisation humaine, notamment à travers le fait urbain, et l'illusion que l'accumulation était moteur de croissance, cette révolution sera au contraire celle de la déconcentration, de l'optimisation de notre économie grâce à la précision rendue possible par ces nouvelles technologies. Elle amènera aussi un changement de notre modèle de fonctionnement. Et il faut en même temps souligner que l'histoire économique nous enseigne que les trois phases de prospérité que nous avons traversées (1850 jusqu'au premier conflit mondial, puis de l'après seconde guerre mondiale jusqu'au premier choc pétrolier des années 70, enfin de la chute du mur à la crise des subprimes) ont toutes été fondées sur les échanges, la paix et l'ouverture, et jamais sur le repli et la fermeture.

Dans une autre tribune cet été au magazine «Réforme», vous appelez à un sursaut européen : comment l'Europe peut-elle accélérer le mouvement transitionnel vers la transformation ?

Depuis sa création après-guerre, l'Europe a été le champ d'expérimentation et de mise en oeuvre de politiques liées aux conséquences des conflits et des révolutions techniques qui ont marqué le XX^{ème} siècle : reconstruction, énergie, agriculture, transports, communications... Malheureusement, cette ère pionnière a progressivement laissé la place à une certaine inertie bureaucratique et à la politique du plus petit dénominateur commun, conséquence directe de l'accroissement du nombre de pays entrants.

Ce décalage entre ses ambitions premières et son évolution s'est traduit par la pérennisation d'un modèle mis en place il y a un demi-siècle alors que l'Europe aurait dû chercher à s'adapter en temps réel aux révolutions techniques et sociétales du monde. Et il a engendré les tensions politiques que nous connaissons.

De ce fait, l'Europe n'est plus aujourd'hui le leader qu'elle était alors qu'elle a toutes les qualités pour le redevenir. Elle doit donc se remettre en phase avec le monde actuel, en s'appuyant sur les valeurs qu'elle porte. Ses moyens doivent être mis au service de la transformation, et non à celui du modèle ancien. Elle doit ainsi retrouver toute sa capacité d'investissement.

www.philippedessertine.com/

Pour aller plus loin

avec les enjeux et débats sociétaux pertinents pour le Groupe. Cette revue est réalisée à partir de l'analyse des activités de think tanks, d'institutions internationales, du monde académique, de forums internationaux et d'influenceurs sur les réseaux sociaux. Elle constitue l'un des éléments de la feuille de route de la direction Engagement Société Civile pour renforcer la capacité d'anticipation du Groupe aux évolutions et attentes de ses parties prenantes. Les thématiques abordées couvrent aussi bien les enjeux de la transition énergétique que les innovations citoyennes et le questionnement du rôle des entreprises. Ce travail cible les dirigeants du Groupe, des experts du sujet, les réseaux d'innovation mais également les opérationnels business. Un autre volet consiste à renforcer l'appropriation interne de ces tendances pour nourrir les stratégies et projets d'innovation. Corinne de Gouville - Corinne.de-gouville@total.com



« Territoire durable 2030 » est un dispositif de la **Région Normandie** qui accompagne financièrement et techniquement 9 territoires dans la mise en oeuvre d'une stratégie globale et ambitieuse de développement durable. Les bénéficiaires sont les EPCI normands et leurs groupements (PETR). Ce dispositif comprend 3 objectifs généraux et transversaux, comme suit : tout d'abord, accompagner les territoires dans l'élaboration de stratégies globales et transversales appropriées au vu de leur situation et de l'Agenda 2030. Les stratégies proposées par les territoires doivent s'inscrire dans les 17 Objectifs du développement durable ; deuxièmement, être ensemblier de différentes politiques régionales concourant à la soutenabilité des territoires. Il permet à un territoire d'accéder à une seule aide régionale globale à l'ingénierie, en rassemblant plusieurs dispositifs régionaux différents ; il permet également à un territoire de traiter plusieurs enjeux simultanément en assurant la transversalité entre ceux-ci ; pour finir, favoriser l'accès à des subventions et proposer des bonifications sur les dispositifs identifiés de la Région Normandie pour ces territoires et leurs acteurs. La stratégie de développement durable proposée par le territoire doit rassembler 7 stratégies thématiques minimum (4 thèmes* obligatoires et au minima 3 thèmes à choisir pour chaque pilier du développement durable « Economie, Social, Environnement »). Les 9 territoires recevront une aide de la Région d'à minima 150 000 euros sur 3 ans, pour l'élaboration de leur stratégie de développement durable, à laquelle s'ajoutent des subventions selon les thèmes optionnels choisis. Les territoires sont reconnus et valorisés via un label ; ils se réunissent 2 fois par an au sein du réseau des territoires durables, animé par la Région Normandie et la DREAL Normandie. La mise en oeuvre interne du dispositif encourage la transversalité entre les services et les directions de la Région. *Les 4 thèmes obligatoires sont : l'Energie, la démarche interne de développement durable, la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets.* [Pour en savoir plus.](mailto:Delphine.BAUDRY@normandie.fr) Delphine Baudry - Delphine.BAUDRY@normandie.fr



Pour réaliser le Rapport développement durable **Région Nouvelle-Aquitaine** portant sur 2017, une réflexion sur un outil de visualisation de la contribution des politiques régionales aux ODD de l'Agenda 2030 des Nations unie a été conduite par la Mission évaluation et prospective DD (Pascale Combes et Kevin Lamarque, étudiant du Master GTDD de l'université Bordeaux-Montaigne) au sein du COPTec (Conseil permanent de la transition énergétique et du climat). L'objectif : faire connaître et mieux comprendre l'intérêt et l'importance des Objectifs de développement durable. Ce schéma de contribution croisée permet de visualiser aisément, l'état de la contribution des projets ou actions portés par la collectivité aux

Nouveau rapport de l'ONU-habitat sur l'ODD11



Le Programme des Nations Unies pour un meilleur avenir urbain (ONU Habitat) a invité les municipalités, les collectivités locales et gouvernements nationaux à accélérer leurs efforts afin de réaliser l'ODD 11 visant à établir des villes et communautés durables

d'ici 2030. Selon le rapport publié par l'ONU et après premier examen lors du Forum politique de haut niveau, les progrès accomplis depuis 2015 par les autorités locales et nationales dans la réalisation de l'ODD 11 restent très inégaux. Cependant, le rapport de synthèse montre que la proportion de ceux qui vivent dans des bidonvilles dans les zones urbaines diminue, ce qui montre que des progrès significatifs ont été accomplis dans la fourniture de logements décentes et le déplacement des populations hors des établissements informels. 168 pages.

[Pour en savoir plus](#) - [Retrouvez le rapport \(version anglaise\)](#).

170 actions quotidiennes pour transformer notre monde



L'ONU a récemment publié un rapport pédagogique rassemblant de nombreuses actions à appliquer quotidiennement dans le but de transformer notre planète de manière positive. Dans ce document, dix actions simples et concrètes pour chaque ODD sont répertoriées, afin que tout le monde puisse les appliquer facilement. On y découvre également un message caché inspirant ; « Si l'avenir vous tient à coeur, aidez à mettre fin à la pauvreté, à réduire les inégalités et à lutter contre le changement climatique. Ensemble nous pouvons transformer le monde. » 40 pages. [A découvrir](#)

» 40 pages. [A découvrir](#)

Le CNIS publie le tableau de bord des indicateurs de suivi national des ODD



À la suite d'une concertation initiée en 2017 sous l'égide du Conseil National de l'Information Statistique

(CNIS), l'Insee a récemment mis en ligne un tableau de bord regroupant les 98 indicateurs de suivi national des Objectifs de développement durable. Il sera progressivement enrichi de fiches de métadonnées pour chacun des indicateurs qui permettront ainsi de dresser un panorama de la situation en France concernant les ODD et serviront à l'élaboration de la feuille de route. [Site des indicateurs de l'ONU.](#) [Pour en savoir plus](#)

5 finalités du développement durable (cadre de référence du CGDD), et aux 169 cibles associées aux 17 ODD. Il constitue une première étape pour élaborer un indicateur du niveau de contribution de l'action aux ODD et à leurs cibles. Plus complexe à concevoir, ce dernier doit rester facilement compréhensible pour traduire l'ensemble des contributions et suivre leurs évolutions. En attendant, cette représentation devrait sensibiliser le lecteur sur l'opportunité de l'approche globale et globalisante des ODD. [Pour en savoir plus](http://pour.en.savoir.plus). Pascale Combes - pascale.combes@nouvelle-aquitaine.fr



Mérignac : co-construction d'un scénario prospectif « Un Mérignac durable en 2030 »

Première ville de Gironde à se lancer dans un Agenda 21 local en 2003, **Mérignac** est engagée depuis près de 15 ans dans le développement durable et la transition écologique. En 2015, à partir d'un bilan du précédent Agenda 21, d'une évaluation partagée de sa responsabilité sociétale (88 parties prenantes) et en s'appuyant sur l'engagement des élus et des services, la Ville a redynamisé les orientations de développement durable de son territoire afin de permettre une véritable mise en mouvement des forces vives locales. Pour cela, plusieurs phases ont été nécessaires, et notamment trois ateliers prospectifs pour définir un Mérignac durable en 2030. Ils ont rassemblé 39 personnes, dont plusieurs élus, des représentants des mondes économiques et sociaux, des associations, des habitants, des représentants d'autres villes ou de la Métropole. Ensemble, ils ont contribué à définir « une vision 21 » ainsi que le chemin pour y parvenir. La construction s'est faite en 3 étapes : les futurs possibles, le futur souhaité, le chemin à parcourir. Ce scénario prospectif conçu de manière participative a permis de définir les 7 ambitions de la nouvelle stratégie. Les contenus de ces ateliers ont été repris tels quels en introduction de chaque grande ambition, sous la forme « Mérignac 2030, Ville... ». Matthieu Raimbault - m.raimbault@merignac.com



Soleil Ayen, une initiative innovante de coopération entre citoyens et acteurs locaux

Depuis 10 ans, la commune d'**Ayen** multiplie les actions de développement durable et local. Fort de cette démarche, un groupe d'habitants se mobilise afin de produire de l'énergie renouvelable à partir d'installations photovoltaïques sur des bâtiments privés situés sur le canton de l'Yssandonnais. Cette initiative innovante s'inscrit dans une logique de coopération des citoyens et des acteurs locaux. Fin 2016, l'association « soleil d'Ayen » est créée ; elle portera les études techniques et économiques. En 2017, c'est une SAS (Société par actions simplifiée) regroupant 26 souscripteurs qui réalisera les investissements. Cinq installations sont aujourd'hui terminées, une est en cours de réalisation, toutes sur des toits privés et se répartissent sur cinq collectivités. Ce projet qui a reçu le soutien financier de l'ADEME et de la région Nouvelle Aquitaine, fait la part belle aux entreprises locales puisque l'ensemble des intervenants sur ce projet se situent dans un rayon de 15 km. Plusieurs projets tels que l'achat groupé de vélos électriques ou une réflexion sur une voiture partagée sont engagés et mobilisent les habitants vers des modes de consommation plus responsables. [Pour en savoir plus](http://pour.en.savoir.plus). Jérôme Perdrix - jerome.perdrix@laposte.net

Novethic : étude « Les ODD, un référentiel en construction pour évaluer les impacts de la finance durable »

ODD : nouveau focus des agences de notation extra-financière



Après l'empreinte carbone des portefeuilles qui s'est développée

massivement depuis 2015, on assiste à un nouveau phénomène : l'utilisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) comme référence de reporting pour les investisseurs responsables. En réponse à leur demande pressante, les agences de notation dites extra-financière développent une offre ODD décrite pour la première fois de façon synthétique dans le panorama publié par Novethic. Il propose un tableau permettant de comparer l'offre naissante des six principales agences de notation extra-financière. Seules deux agences prennent en compte les activités pouvant être un obstacle à leur atteinte. Les méthodologies employées restent hétérogènes : une étude de matérialité ou de pertinence est souvent réalisée ainsi qu'une ventilation des chiffres d'affaires associés. Une maturation (méthodologie, analyse...) des investisseurs et des entreprises est encore nécessaire afin de pouvoir mesurer l'impact des investissements en faveur des ODD. [A découvrir](http://A.decouvrir)

La vie de l'association

Bienvenue à nos nouveaux adhérents et prochaines dates !

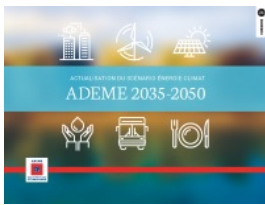


À la suite du Conseil d'administration du 17 septembre dernier, nous souhaitons la bienvenue à cinq nouveaux adhérents : collège Entreprises : [CCI 35](http://CCI35), [Cityzens Factory](http://Cityzens_Factory), GRDF, Ouest,

Rsedataneu ; collège Associations : Elise. **Attention pour nos adhérents** : le prochain Conseil d'administration se réunira le 15 octobre à 17h00 et nous donnons rendez-vous à l'ensemble de nos adhérents pour une Assemblée générale extraordinaire concernant la révision des statuts et les barèmes de cotisations, le 30 novembre à 9h30, à la Conférence des présidents d'université, 103 bd Saint-Michel (Paris 5^{ème}) - RER : Luxembourg. Nous comptons sur votre mobilisation pour atteindre le quorum (présence ou pouvoir) ; vous recevrez très prochainement la convocation. Claire Sehier - sehier@comite21.org

Rendez-vous du Comité 21

2 octobre à Nantes : atelier-débat « Responsabilité sociétale : comment matérialiser sa stratégie ? »



ADEME, un acteur investi dans la prospective sur la transition énergétique et écologique

L'ADEME réalise des exercices prospectifs de différentes natures pour éclairer les choix des acteurs dans la transition énergétique et écologique. Des feuilles de route prospectives technologiques sont produites avec les experts des secteurs privés et publics représentatifs des filières concernées. Ces feuilles de route visent à identifier les priorités de recherche et les besoins en démonstrateurs, à définir des objectifs d'innovation à différents horizons de temps. Les orientations retenues dans ces feuilles de route contribuent et nourrissent les travaux de prospective tels que les « [Visions énergies-climat 2035-2050](#) » de l'ADEME, ou des exercices plus exploratoires (« [Un mix gaz 100% renouvelable en 2050 ?](#) », « [Mix électrique 100% renouvelable ? Analyses et optimisations](#) »). L'ADEME intervient également en appui de travaux à une échelle infranationale (« [Scénario Région à Energie positive de la région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée](#) » 2017, « [Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France. Scénarios pour la Troisième Révolution Industrielle/rev3](#) » 2018). L'ADEME est actuellement impliquée dans les exercices de projection énergétique nationaux que sont la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Elle apporte des éléments de connaissance à partir de ses études prospectives, ainsi qu'un support technique à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat pour la construction de scénarios technico-économiques et l'analyse macroéconomique (modèles ThreeME de l'ADEME, IMACLIM du CIRED, MEdPro d'Enerdata). Patrick Jolivet - patrick.jolivet@ademe.fr



Partenariat Français de l'Eau : un guide pour mieux comprendre les dimensions de l'Eau dans les ODD

A un moment où de nombreux élus locaux des collectivités territoriales françaises souhaitent renforcer leur politique de développement durable, le **Partenariat Français pour l'Eau** et l'Asstee travaillent à un guide visant à éclairer leur compréhension et décisions relatives à la mise en oeuvre des Objectifs de Développement Durable. Grâce au soutien de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et du Sedif, et en partenariat avec l'Association des Maires de France, ce guide décrypte les cibles liées à l'eau et à l'assainissement, et souligne le rôle que peuvent jouer les collectivités dans leur atteinte. Une vingtaine de fiche-action, réalisées à travers d'interviews, partagent à la lumière des ODD des démarches exemplaires et bonnes pratiques mises en place par certaines collectivités dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, de la protection des ressources en eau et de la biodiversité aquatique. Découvrez ce guide en avant-première lors de son lancement à l'occasion du Congrès des Maires du 20 au 22 novembre 2018. [Pour en savoir plus](#). Mélisa Cran - melisa.cran@partenariat-francais-eau.fr

Les Débats du Comité 21



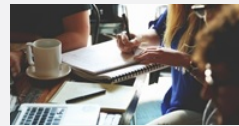
9 octobre : Débat sur Droits humains : sociaux ou sociétaux ?

Le Comité 21, avec le soutien l'AFITE, organise un débat le 9 octobre sur les « droits humains : sociaux et sociétaux ? », à Paris. Aujourd'hui, la



Le 2 octobre, à Nantes, le Comité 21 Grand Ouest organise un atelier-débat consacré à la RSE et aux matrices de matérialité. La grande majorité des acteurs privés et publics ont intégré à leur stratégie des mécanismes d'amélioration de leurs impacts écologiques et sociaux. Mais ces mécanismes sont-ils réellement efficaces ? Comment s'intègrent-ils dans un contexte global de durabilité ? Répondent-ils réellement aux enjeux du territoire, et plus globalement à ceux de la planète ? Si ces questions sont au coeur des référentiels de développement durable, sous le nom de « Sustainability Context » (contexte de durabilité), très peu d'organisations y répondent réellement, au risque de voir leur stratégie déconnectée du réel. Comment contextualiser mon activité/mon territoire au regard des enjeux globaux de développement durable ? Quels sont les objectifs prioritaires ? Comment évaluer l'impact réel de mes actions sur la société ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier. [Programme et inscriptions](#). Mathilde Bres - bres@comite21.org

22-23 octobre à Nantes : formation « La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ? »



Le Comité 21 Grand Ouest propose une formation dédiée à la responsabilité sociétale des petites et moyennes entreprises les 22 et 23 octobre à Nantes. La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique porteuse, synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique. Plusieurs études récentes montrent en effet que la RSE offre aux entreprises une opportunité de création de valeur. Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, cependant, un certain nombre de connaissances et de jalons sont structurants pour réussir sa démarche RSE, pour éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée. Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des témoignages régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation. [Inscriptions et programme](#). Mathilde Bres - bres@comite21.org

25-26 octobre : formation « Comprendre les politiques et les programmes européens relatifs au développement durable pour bénéficier des aides européennes »



Le Comité 21 propose une nouvelle formation sur les politiques européennes de l'environnement, de l'action climatique, de l'énergie et plus globalement du développement durable, avec pour formateur, Jean-Pierre Dutruge, Délégué général d'Enviropea. L'Union européenne a

problématique des droits de l'homme reste d'une brûlante actualité mais l'aggravation de la situation environnementale rend indispensable la reconnaissance de droits nouveaux, ceux qui peuvent garantir à l'humanité une bonne harmonie avec la biosphère. Le projet de « [Déclaration universelle des droits de l'Humanité](#) », remis au Président de la République par Corinne Lepage en 2015, au moment de l'adoption des Objectifs du développement durable, prend en compte ces nouveaux droits et est porté par de nombreuses composantes de la société civile. L'UNESCO a aussi adopté en novembre 2017 une « [Déclaration de principes éthiques en rapport avec les changements climatiques](#) », qui prône une éthique humaine nouvelle face aux changements climatiques. Par ailleurs, les entreprises intègrent de plus en plus dans leurs référentiels les principes directeurs des Nations Unies pour les droits de l'homme, ainsi que les grandes inflexions de stratégies entraînées par les bouleversements environnementaux. Dans une actualité marquée par des législations récentes, ce débat répondra aux questions suivantes : comment progresse la responsabilité des différents acteurs non-étatiques en matière d'exercice et de promotion de droits nouveaux ? Comment en particulier se situent les entreprises par rapport à leurs obligations et à leurs engagements volontaires en matière de responsabilité sociale et sociétale, de valeurs et d'éthique ? La Déclaration universelle des droits de l'Humanité est-elle le fil rouge de ces nouveaux droits ? Autour de Bettina Laville, présidente du Comité 21, et Alain Rousse, président de l'AFITE, Corinne Lepage, ancienne Ministre, avocate, Hélène Valade, directeur de développement durable de SUEZ, présidente de l'ORSE, et Julie Tribolo, maître de conférences en droit public à l'Université Nice Côte d'Azur, qui a récemment analysé la Déclaration de principes éthiques en rapport avec les changements climatiques. Cette rencontre est co-organisée par le Comité 21 et l'AFITE. Elle est la seconde cette année, la première ayant développé en [avril dernier le « Pacte mondial pour l'environnement »](#), impulsé par Laurent Fabius, initiative qui, elle, s'adresse aux Etats. [Inscription gratuite \(nombre de place limité\)](#).



Retour sur le Débat Bilan du Forum politique de haut niveau 2018

Le 13 septembre, le Comité 21 a souhaité revenir sur le Forum Politique de Haut Niveau (FPNH) du 9 au 18 juillet à New York avec les interventions d'organisations présentes au Forum : Laurence Monnoyer-Smith, commissaire générale au développement durable ; Mélisa Cran, directrice adjointe du Partenariat Français pour l'Eau ; Jennifer De Temmerman, députée de la 15^{ème} circonscription du Nord ; Elisabeth Hege, chercheuse gouvernance et financement du développement durable de l'IDDRI ; Pierre Victoria, directeur du développement durable de Véolia. Cette conférence internationale se tient tous les ans en juillet à l'initiative de l'ONU pour dresser l'état de progression de la réalisation de l'Agenda 2030 dans le monde. La première semaine est le segment technique qui se concentre sur les revues thématiques des ODD (un certain nombre d'ODD sont passés en revue chaque année car il est impossible de passer en revue les 17 ODD tous les ans) et la deuxième semaine accueille le segment politique avec la présentation des RNV (revue nationale volontaire, c'est-à-dire la présentation des avancées pays par pays). Cette année, le FPNH avait pour thème « Transformation vers des sociétés durables et résilientes ». Les ODD suivants étaient passés en revue : ODD 6 « Eau et assainissement » ; ODD 7 « Energies propres » ; ODD 11 « Villes et communautés durables » ; ODD 12 « Production et consommation responsables » ; ODD 15 « Vie terrestre » ; ODD 17 « Moyens de mise en œuvre et partenariats ». 46 pays ont présenté leur revue nationale volontaire (RNV). Ce nombre est en constante hausse d'année en année. Cependant, comme il s'agit de revue volontaire, on constate un certain dysfonctionnement qui réside dans le fait que certains pays ont déjà présenté trois fois leur stratégie pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans leur pays (comme le Togo par exemple) alors que certains ne l'ont encore jamais fait (exemple, les Etats Unis). [A lire compte-rendu du Bilan FPNH. Voir le débat.](#) Sarah Schönfeld – schonfeld@comite21.org

Le Comité 21 en action

développé pour la période 2014-2020 un ensemble de programmes et d'instruments financiers qui contribuent et soutiennent la mise en oeuvre de ces politiques. Des moyens financiers importants sont ainsi mis à la disposition des porteurs de projets publics et privés. Mais ces budgets ne sont pas toujours bien mobilisés au niveau national ou régional. Mieux comprendre les politiques et les différents instruments de leur mise en oeuvre est un préalable nécessaire pour avoir davantage accès et mieux utiliser les budgets européens. Préparer son organisation, savoir anticiper les exigences européennes, comprendre le fonctionnement des différents programmes et adapter ses projets à ces exigences et fonctionnements sont des facteurs de réussite et d'une mobilisation intelligente de ces budgets. Cette formation sur deux jours s'adresse principalement aux décideurs des organisations des secteurs publics et privés, aux porteurs de projets ainsi qu'aux collectivités territoriales, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur. [Pour en savoir plus.](#) Sarah Schönfeld - schonfeld@comite21.org

Retour sur l'atelier « Transports : en route vers la mobilité durable ! » - 18 septembre



Le Comité 21 Grand Ouest a animé un atelier-débat dédié à la mobilité durable au Mans, le 18 septembre, dans le cadre du Pays

de la Loire Energie Tour. Les participants ont pu profiter d'une série de retours d'expérience : Mobilité durable à l'échelle du Mans Métropole (Le Mans Métropole, Cyclamaine, Le Mans Tech) ; co-écriture d'un plan d'actions partagé en milieu rural : méthode de mobilisation et perspectives (Synergies 53 et Gal Haute Mayenne) ; changement des comportements et accompagnement des nouveaux usages de la mobilité (ADEME) ; Mobilité bioGNV en Pays de la Loire : contexte, dynamique et projets en France et Pays de la Loire (GRDF) ; Mouv'n Go : service d'autopartage de véhicules électriques (Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe). L'après-midi, les participants ont pu former de petits groupes pour approfondir des méthodologies types de mises en place de projets de mobilité durable et découvrir les objectifs de développement durable. Compte-rendu réservé aux adhérents. Alexandre Pleurdeau - pleurdeau@comite21.org

Ressources du Comité 21



Le Comité 21 publie régulièrement sur les enjeux du développement durable (ODD, RSE/RSO, territoires durables, climat, dialogue



Les travaux de prospective du Comité 21 « La grande transformation : moteurs et leviers »

Le Comité de prospective du Comité 21, présidé par Philippe Dessertine, économiste et directeur de l'institut de haute finance, s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année : le 4 juillet et le 17 septembre. Rappelons que ce Comité, installé en mars 2017, est composé d'une [vingtaine d'experts](#) de tous horizons et d'administrateurs du Comité 21. Ces deux réunions ont permis de finaliser la structure et le plan du futur rapport sur la « Grande Transformation », qu'il ambitionne de publier pour la mi-2019. Il sera enrichi des contributions de membres du Comité de prospective, d'adhérents du Comité 21, et d'interviews de personnalités qui feront des propositions pour mener à bien la transition écologique et solidaire, entre sauts disruptifs et évolutions incrémentales, et pour mettre en oeuvre la transformation : comment construire une société de transformation ? Quels en sont les freins et les leviers au niveau des évolutions technologiques, des mutations économiques, des changements de modes de vie, des cadres de gouvernance ? La phase opérationnelle d'élaboration de ce rapport va maintenant pouvoir commencer et un premier pré-rapport devrait être présenté au Comité de prospective en début d'année prochaine. [Pour en savoir plus](#). Georges Ribière - riberie@comite21.org



L'étape Grand Est du Tour de France des ODD vient de se clôturer avec succès !

La quatrième étape du Tour de France des ODD dans le Grand Est vient de se terminer ce 27 septembre à Strasbourg après un passage le 20 septembre dans les villes de Metz et Eprenay. Cette nouvelle étape du Tour de France des ODD a été coconstruite par le Comité 21 avec la DREAL Grand-Est, les villes d'Eprenay, Metz et Strasbourg, le CEREMA, l'association Citoyens et Territoires, et la région Grand-Est. Plus de 180 acteurs locaux ont participé à cette étape très conviviale du Grand Est afin de mieux comprendre et s'approprier les 17 Objectifs de développement durable. En effet, le Tour de France des ODD a été imaginé par le Comité 21 pour promouvoir les ODD et l'Agenda 2030 dans les territoires, aussi bien auprès des organisations locales que les citoyens. En introduction, les interventions du Comité 21, représenté par sa Présidente, Bettina Laville, à Metz et Strasbourg, et Laurie Ayouaz, responsable Territoires durables, à Eprenay, ont permis de rappeler que les territoires sont des lieux d'innovation et de mobilisation, et que les ODD les invitent à renforcer leurs actions en partenariat avec tous les acteurs locaux et ainsi à les mettre au service de la réalisation de l'Agenda 2030, de la planète et des populations. Les journées se sont poursuivies par l'organisation d'ateliers et la distribution d'un outil de sensibilisation efficace, un jeu de cartes des ODD, l'objectif étant de reconstituer un jeu de 17 ODD. Animés par les représentants de la DREAL, les ateliers ont, quant à eux, encouragé les participants à réfléchir et à débattre sur la façon d'intégrer les 17 ODD dans un projet territorial ou action locale. Prochaine étape en Occitanie ! Laurie Ayouaz - ayouaz@comite21.org



Participez à notre nouveau programme sur l'Adaptation aux changements climatiques

Comité 21 a désigné l'adaptation aux changements climatiques (ACC) comme un axe fort de sa feuille de route 2017-2020. Sa conviction est que la transformation des activités et des territoires sont des enjeux importants

parties prenantes, etc.). Avec cette rubrique, nous vous proposons de retrouver les [dernières ressources disponibles](#) (guides méthodologiques, rapports, notes d'analyse, fiches, articles...) ; certaines sont réservées exclusivement à nos adhérents.

. [Rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français – juillet 2018](#)

La société civile se mobilise pour dresser un état des lieux de l'appropriation des ODD en France

. [Note « La prospective au service de l'Agenda 2030 » - mars 2018](#)

Le Comité 21 a formulé des préconisations afin de permettre l'accélération du processus de connaissance et d'appropriation collective dans l'esprit de l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». Cette note constitue une première contribution à l'élaboration de la « Feuille de route nationale ». *Réservé aux adhérents (en vous connectant à votre espace)*

. [Note « Nouvelles intercommunalités et développement durable » - juin 2018](#)

Le Comité 21 propose à ses adhérents une courte note d'analyse, réalisée avec la Caisse des Dépôts et Consignations, consacrée aux nouvelles intercommunalités et à la place du développement durable pour construire le nouveau paysage communautaire. *10 pages*

. [Fiche outil « Comment utiliser l'ISO 37101 ? » - avril 2018](#)

Le Comité 21 propose à ses adhérents, en partenariat avec l'AFNOR, de découvrir les Objectifs de développement durable en les associant à la méthodologie – quelque peu revisitée – de la norme ISO 37101. *11 pages*

. [Comptes-rendus](#) des débats « ROI et la RSE » du 7 décembre 2017 et « Dialogue parties prenantes » du 7 juin 2017

[Pour en savoir plus](#)

Le Comité 21 partenaire

9 novembre : colloque « De la production à la consommation : Une mondialisation équitable est-elle possible ? »



Le Comité 21 s'associe à l'ONG Max Havelaar France et ses partenaires à l'occasion du colloque « De la production à la consommation, une mondialisation équitable est-elle possible ? », qui se tiendra le 9 novembre au Palais du Luxembourg, à Paris, sous le parrainage de Monsieur Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Objectifs de développement durable, devoir de vigilance des entreprises, salaire vital dans les pays en développement, nouvelles attentes des consommateurs, Etats Généraux de l'Alimentation en France. À l'aune de trois décennies d'expérience du commerce équitable, ce colloque interroge les nouveaux défis à relever pour faire advenir une économie et une mondialisation plus durables. Les [inscriptions](#)

en perspectives des conséquences déjà en cours et à venir dues aux changements climatiques. Quand bien même nous réussirions l'utopique tour de force d'arrêter net l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre dès aujourd'hui, leur concentration dans l'atmosphère continuerait d'augmenter pour plusieurs décennies, modifiant encore un peu plus le système climatique global. Cumulé aux multiples autres pressions anthropiques, cet effet d'inertie rend encore plus aiguë l'inéluctabilité de se réorganiser face aux dérèglements du climat. L'Accord de Paris est une première victoire dans cette optique. Néanmoins, compte tenu de la trop lente transition vers des économies bas carbone, les conséquences d'un réchauffement global de 2°C seraient déjà de véritables défis à relever en termes d'élévation du niveau des mers et océans, de perte de biodiversité et donc de services rendus par la nature gratuitement aux êtres humains, de déplacements de populations dus aux pertes de territoires, de raréfaction et d'accaparement des ressources naturelles et des conflits qui en découlent. C'est la raison pour laquelle, le Comité 21 a souhaité élaborer un tout nouveau programme à destination de ses adhérents pour les sensibiliser et les outiller sur ces enjeux de l'adaptation aux changements climatiques. Ce programme a été lancé et présenté officiellement le jeudi 20 septembre à l'occasion d'un débat organisé entre entreprises, l'ONERC, le CNRS, l'ADEME, la Fédération Française des Assurances, et le sénateur Ronan Dantec, président de la Commission spéciale Adaptation du CNTE. Ces échanges ont permis de faire le point sur les enjeux français et de présenter les stratégies d'adaptation de quelques organisations ainsi que les outils mis à disposition des acteurs. Le compte rendu de cette demi-journée de lancement sera bientôt disponible et remis aux organisations membres du Comité 21 souhaitant suivre le programme. **La première session de travail du programme se déroulera dans les locaux du Comité 21, au 4 rue Foucault, le vendredi 12 octobre de 14h30 à 17h30.** [Inscriptions](#). [Présentation du Programme](#). Sarah Schönfeld - schonfeld@comite21.org



Près de 13000 inscrits pour suivre le MOOC ODD !

Le MOOC Objectifs de développement durable, coordonné par la **Fondation UVED**, a débuté le 3 septembre 2018 sur la plateforme FUN. Composé de 4 semaines, ce cours gratuit et ouvert à tous a pour ambition d'informer, de sensibiliser, de donner envie de se mobiliser autour de ces ODD ou à aller plus loin dans ses engagements, ses réalisations, ses démarches. Il a mobilisé une équipe de 33 experts nationaux et internationaux, du Nord comme du Sud, issus du monde académique comme du monde non-académique. Avec près de 13 000 inscrits, ce MOOC a été suivi depuis 113 pays (le podium étant composé de la France, du Maroc et de la Côte d'Ivoire). Pour rappel, le Comité 21 a coordonné la 4^{ème} et dernière semaine intitulée « Les acteurs s'emparent des ODD ». Elle porte sur l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par les acteurs non étatiques, comme les entreprises, la société civile, les citoyens ou encore la jeunesse. Cette mobilisation de tous doit pouvoir s'appuyer sur des forces mobilisatrices. Sont ainsi explorées les contributions de la finance, des syndicats ou encore des médias à la mise en mouvement de la société dans son ensemble. Introduite par Bettina Laville (Comité 21), et fait intervenir également Laurie Ayouaz (Comité 21), Pierre Ducret et Maria Scolan (I4CE), Joséphine Raynaud et Jason Dozier (Climates), Philippe Portier (CFDT), Maïmouna Abdallahi Saleck (BiodiverCités), Guy Aho Tete Benissan (REPAOC), Vaia Tuuhia (Asso 4D), Pierre Victoria (Veolia). Réalisé par AgroParisTech et La Laverie, ce MOOC est co-financé par l'AFD, la Fondation Veolia, l'ADEME, le Ministère de la Transition écologique et solidaire/Commissariat général au développement durable, l'IRD, l'AUF et la CGE. [Inscription](#) possible jusqu'au **3 octobre** - [Regarder le Teaser](#) - [Programme](#) - [Intervenants](#)



La feuille de route nationale sur la mise en œuvre des ODD se prépare !

sont ouvertes dès à présent afin de ne pas rater ce grand rendez-vous de l'automne ! Retrouvez tous les intervenants et toutes les informations sur le colloque sur colloque25ans.maxhavelaarfrance.org

Exclusivité adhérents : profitez du partenariat AEF/Comité 21 pour vous abonner au service d'information et de veille stratégique DD (AEF info Développement durable)



Nous vous rappelons que les adhérents du Comité 21 bénéficient de tarifs très préférentiels pour accéder au service d'information spécialisé AEF info Développement durable (RSE & Gouvernance/ Energies & environnement) :

- 1 abonnement pour 1 à 3 bénéficiaires à 2 793 €HT pour la première année d'abonnement, soit une remise de 30% sur le tarif standard pour les nouveaux abonnés pour les 2 domaines, soit *RSE & gouvernance et Energies & environnement* ;
- jusqu'à 5 accès supplémentaires offerts à AEF info DD sur une période de 6 mois (soit l'équivalent de 2 495 €HT) pour les adhérents du Comité 21 qui sont déjà abonnés au service AEF info DD.

Toutes ces offres ne sont valables qu'une seule fois par organisation et non cumulable avec d'autres offres. AEF info Développement durable est un service d'informations spécialisés destiné aux décideurs du secteur privé, public et associatif afin qu'ils disposent d'un outil fiable et unique de veille stratégique. [Découvrez le service AEF info DD en testant gratuitement](#) - Marc Savonitto - marc.savonitto@aefinfo.fr

A lire

« Le contrat naturel » de Michel Serres

le contrat naturel michel serres



Il y a trente ans paraissait « *Le Contrat naturel* » qui allait faire date dans l'oeuvre du philosophe. À partir du constat de l'impact des activités humaines sur l'équilibre global de la planète, Michel Serres démontrait l'irruption du Monde comme acteur majeur de l'Histoire. L'état de

violence « sans limites » entre l'Homme et le Monde appelait l'élaboration d'un nouveau droit, à fonder sur un Contrat naturel qui compléterait le Contrat social établi entre les hommes. En 2018, notre monde est confronté à une urgence environnementale sans précédent. C'est ce qui a décidé Michel Serres à revoir ce texte visionnaire à l'aune des trois décennies qui se sont écoulées, pour s'adresser de façon urgente à ses contemporains : aujourd'hui plus qu'hier il nous faut signer avec le monde qui nous abrite ce Contrat naturel qui nous permettrait de vivre en symbiose. Enfin. [Pour en savoir plus](#). Ed. Le Pommier - 240 pages, ed. Le Pommier -19 euros

L'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui le composent ont été adoptés en septembre 2015 par les Nations-Unies. Ces ODD constituent le cadre structurant de la mise en oeuvre du développement durable, en France comme dans les autres pays, à horizon 2030. Dans ce cadre, le Gouvernement français a décidé d'élaborer une « feuille de route nationale » afin de décliner leur mise en oeuvre et de définir les priorités d'action avec l'ensemble des parties prenantes. A côté d'un Comité de pilotage interministériel, quatre groupes de travail multi-acteurs pour l'élaboration de cette feuille de route ont été mis en place depuis la rentrée, sous l'égide de Laurence Monnoyer-Smith, Déléguée interministérielle au développement durable : un groupe sur la « vision du développement durable à l'horizon 2030 », un sur la mobilisation des acteurs, un autre sur la mise en oeuvre et le suivi, et plusieurs groupes techniques pour chaque ODD. L'équipe du Comité 21 suit et contribue activement à chacune de ces rencontres, avec une mention particulière pour le groupe « vision », qui est coanimé, dans un esprit collaboratif, par le CGDD, Bettina Laville, présidente du Comité 21, Hélène Valade, administratrice du Comité 21, directrice du développement durable chez Suez et Patrick Caron, chercheur au CIRAD. Un Comité de pilotage de haut niveau, présidé par Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, se réunira tous les trimestres. Le projet de feuille de route, une fois finalisé, donnera lieu à une large concertation interactive jusqu'à sa publication à l'été 2019. La feuille de route définitive sera présentée par le Président de la République devant l'ONU en septembre 2019. [Pour en savoir plus](#)



Contribution de la plateforme RSE aux ODD

Dans la perspective de cette nouvelle feuille de route ODD, Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a confié à la Plateforme RSE la mission de se pencher sur la contribution de la RSE à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'identification des enjeux clés de la mobilisation des entreprises. La plateforme RSE doit rendre son avis en septembre et contribue ainsi aux réflexions menées dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de mise en oeuvre des ODD par la France. La Plateforme RSE a abordé ces questions dans le cadre de son groupe de travail RSE et environnement. Elle a constitué en juin 2018 un groupe de travail restreint, afin, dans un premier temps, d'identifier et de hiérarchiser ses axes de travail. Ce groupe de travail est piloté par Sylvain Boucherand, président de la Plateforme RSE, animateur, Emmanuelle Cordano, Medef, et Bettina Laville, Comité 21, co-rapporteuses. La Plateforme RSE analyse l'apport de la RSE pour l'atteinte des ODD par la France et proposera des mesures susceptibles de mobiliser les entreprises vis-à-vis des ODD. [Pour en savoir plus](#)



Parution des recommandations de la plateforme RSE sur Environnement et RSE

La Plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises (Plateforme RSE) a constitué en 2016 un groupe de travail « RSE et environnement », dont fait partie le Comité 21, pour dresser un état des lieux et formuler des propositions. Plusieurs axes de travail ont été retenus : état des lieux sur la place occupée par l'environnement dans les démarches RSE ; économie circulaire, voie d'avenir pour la protection de l'environnement ; prise en compte de l'environnement dans la gouvernance d'entreprise et responsabilité environnementale, dans ses dimensions de prévention et de réparation du préjudice écologique, dans l'entreprise et au sein de sa chaîne de valeur. La Plateforme RSE a formulé des recommandations dans ces domaines, adressées au gouvernement et aux différentes parties prenantes de l'entreprise. [Lire les recommandations](#)

« Penser la justice climatique » de Michel Bourban



Le changement climatique soulève de redoutables problèmes de justice : il rend nécessaire la réinterprétation de concepts moraux traditionnels, comme la nuisance et la responsabilité, et nous pousse à chercher de nouveaux concepts normatifs, comme l'Anthropocène. Il nous oblige ainsi à inventer des dispositifs politiques, économiques et sociaux adaptés, alors même que rien ne garantit que nos théories morales revisitées nous permettent de comprendre toutes les questions éthiques soulevées par le changement climatique. Et que rien ne garantit non plus qu'une réforme de nos institutions parviendra à éviter les nuisances irréversibles. Mais ne pas prendre ces défis au sérieux augmenterait le risque de déclencher un changement climatique catastrophique et de réaliser les scénarios les plus injustes pour les plus pauvres, les générations futures, ainsi que pour les êtres vivants non humains dont la responsabilité nous incombe désormais. [Pour en savoir plus](#). Ed. PUF - 376 pages - 25 euros

« Soyons aussi intelligents que la nature ! » de Gunter Pauli



Pénuries annoncées, pollution, malnutrition... Avons-nous vraiment bénéficié des supposées avancées technologiques ? Pour Gunter Pauli, il est temps de révolutionner notre consommation et nos moyens de production. Son business model ? La nature ! Nous avons fait l'erreur de vouloir supplanter la nature, persuadés d'être capables de l'augmenter. Résultat, nous avons épuisé notre planète. Pour Gunter Pauli, le « Steve Jobs du développement durable », créateur du concept d'« économie bleue », ces dégâts peuvent être réparés. La solution est simple : il nous faut repenser notre système de production agricole, voué à l'échec, en observant les phénomènes naturels et en imitant leur fonctionnement, à grande échelle, afin de mieux cultiver et consommer ce que notre planète produit déjà. Décryptant 12 tendances illustrées par des cas concrets qui ont fait leur preuve aux quatre coins de la planète, Gunter Pauli annonce une véritable révolution planétaire : meilleures conditions de vie, dynamisme économique local, autosuffisance nationale, diversification de la faune et la flore... Une chance pour chacun d'entre nous ! [Pour en savoir plus](#). Ed. L'observatoire – 256 pages

« Nourrir la planète » Deyrolle pour l'avenir par Louis Albert de Broglie

A l'heure où l'écologie est une préoccupation majeure, notre alimentation et notre santé sont au coeur des débats. Que savons-nous



Le Comité 21 aux Rencontres de Fontainebleau de l'UICN sur l'avenir des paysages

A l'occasion de ses 70 ans, l'Union Internationale pour la Conservation de la nature et la ville de Fontainebleau ont organisé les Rencontres de Fontainebleau sur « l'avenir des paysages, nouveaux rapports entre l'humain et la nature » au Théâtre de Fontainebleau, les 30 & 31 août 2018 (l'UICN a été fondée à Fontainebleau en 1948). Bettina Laville, présidente du Comité 21, est intervenue, le 30 août sur le thème de « l'Evolution des paysages et des relations entre l'humain et la nature : d'où venons-nous et où allons-nous ? », aux côtés de Gilles Boeuf, Président du Conseil scientifique de l'Agence française pour la Biodiversité, Tom Lovejoy, Président du Groupe consultatif technique scientifique du Fonds pour l'environnement mondial, et Hélène Melin, Maître de conférences en sociologie, CNRS Université de Lille. Bettina Laville a été conseillère pour l'Europe de l'Ouest de l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) de 1996 à 2001 et a organisé pour le Gouvernement français le 50ème anniversaire de l'UICN en 1998. [Pour en savoir plus](#)

Agenda du Comité 21

1^{er} et 2 octobre à Vienne : intervention avec le Commissariat général du développement durable à la conférence annuelle du réseau ESDN (European Sustainable Development Network) : session plénière « Coopération entre les parties prenantes et les politiques pour les ODD - Exploiter efficacement l'énergie des parties prenantes », le 1^{er} octobre, et session « Conversations - Activités et initiatives des parties prenantes pour la mise en oeuvre des ODD » pour présenter les activités du Comité 21, le 2 octobre

2 octobre à Nantes : [atelier](#) « Responsabilité sociétale : comment matérialiser sa stratégie dans un contexte global ? » - Comité 21 Grand Ouest

8 octobre à Paris : délibération des [Prix Energies citoyennes](#) avec Bettina Laville, présidente du Jury - ENGIE Cofely

9 octobre matin à Paris : [débat](#) sur « Droits humains : sociaux et sociétaux ? » - Comité 21

11 octobre à Paris : audition de Bettina Laville par le députée Hubert Julien Laferrière sur le rapport de l'aide publique au développement à l'Assemblée nationale

12 octobre à Paris après-midi : session 1 du programme Adaptation aux changements climatiques « Introduction à l'adaptation aux changements climatiques et travail sur les définitions » - Comité 21

15 octobre à 17h au Comité 21 : Conseil d'Administration

15 octobre au CESE : intervention avec le Global Compact au groupe des anciens du CESE pour présenter les ODD et l'activité des deux associations

17 octobre à Lille : animation de la plénière sur « quelle appropriation des ODD par les entreprises ? » avec des entreprises d'Amérique latine et européennes [au World Forum de Lille](#) sur l'économie responsable

18 octobre à Paris : participation au [Jury](#) des Challenges de la Journée du Transport public - GIE Transport public

22 au 23 octobre à Nantes : [formation](#) « La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ? » - Comité 21 Grand Ouest

25 au 26 octobre à Paris : [formation](#) « Comprendre les politiques et programmes européens relatifs au développement durable : préparer son organisation et ses projets pour bénéficier des aides financières » - Comité 21

29 octobre à Paris : intervention à l'Assemblée Nationale pour une sensibilisation aux ODD sur invitation de la députée, Jenifer de Tammernann



réellement du contenu de notre assiette ? Dans cet ouvrage, Deyrolle propose de réunir les points de vue à travers une cinquantaine de planches emblématiques de la maison, dont certaines inédites. Toutes sont accompagnées de contributions écrites par des experts et personnalités d'horizons variés. Les débuts de l'agriculture, les modes contemporains de production, les bonnes habitudes de consommation, un bilan sur les « aliments santé », etc., ce livre fournit les clés pour comprendre avec pédagogie les enjeux de l'alimentation aujourd'hui. [Pour en savoir plus](#) - Ed. Hoebeke - 112 pages - 19,90 euros

Rétrofutur, une contre-histoire des innovations énergétiques



Notre planète traverse actuellement une crise énergétique sans précédent. Pourtant des solutions existent car l'histoire de l'énergie a laissé quantité de bonnes idées sur le bord de la route. Cet ouvrage collectif propose un véritable voyage à travers le temps, en exhumant de très nombreuses innovations énergétiques des temps passés, méconnues ou oubliées, avec la conviction que c'est aussi dans le passé que se trouvent des solutions pour demain... Ainsi, la présentation d'une soixantaine d'inventions - parfois improbables mais toujours ingénieuses - permet de retrouver des pans anciens et ignorés de l'histoire des énergies : des semelles chauffantes de Lavoisier (1780) à la voiture à hydrogène de Jean-Luc Perrier (1979), du photophone de Bell (1880) au girobus (1950), etc. L'ouvrage est dirigé par Cédric Carles, designer et chercheur, Thomas Ortiz, ingénieur et artiste, Éric Dussert, coordinateur de la numérisation des imprimés à la BnF. Fruit d'une recherche participative, il rassemble les contributions d'amateurs comme de spécialistes (Ewen Chardronnet, Kevin Desmond, Ludovic Duhem, Alain Gras, etc.). [Extrait. Pour en savoir plus.](#) Ed. Buchet Chastel - 208 pages - 24 euros

Up Mag n°21 « L'habitat écologique et solidaire – se loger mieux, le grand chantier » vient de sortir !



En 2050, la France comptera 74 millions d'habitants. Dans le même temps, l'urbanisation devrait se poursuivre, avec toujours plus d'habitants dans les grandes villes. Dans ce contexte, l'habitat est un enjeu majeur de société. Il faut que chacun puisse être logé, et mieux, sans dégrader l'environnement et en améliorant le vivre-ensemble. Aujourd'hui, des nouvelles manières d'habiter se développent, avec les écoquartiers, l'émergence de jeunes collectifs d'architectes et des logements plus participatifs, écologiques et économiques. Ces mouvements

Le Comité 21 dans la presse

LA
TRIBUNE

Une tribune sur l'urgence
écologiques et sociales

La société civile est prête à se mobiliser pour le sujet d'intérêt général absolu que représente désormais l'urgence écologique. Pour garantir cohérence et efficacité, il faut structurer de véritables « communautés d'action » : un modèle d'action infiniment plus puissant que le modèle prévalant d'impact isolé, dans l'esprit des objectifs de développement durable de l'ONU. Nils Pedersen, président de la Fonda, Jean-Paul Moatti, président-directeur général de l'IRD (Institut de recherche pour le développement), Bettina Laville, présidente du Comité 21 et Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif ont co-signé une tribune intitulée « Urgences écologiques et sociales : la société civile est prête à passer à l'actio ». [A lire](#)



28 août : départ de Nicolas Hulot, le
Comité 21 réagit sur France Culture
et dans un communiqué

Nicolas Hulot démissionne du ministère de la Transition écologique. Il n'est pas le premier à ce poste à faire le constat de son incapacité à peser sur les décisions politiques. L'écologie a-t-elle sa place dans un gouvernement ? Ou ne peut-elle être qu'un contre-pouvoir ? Le Comité 21 réagit sur France Culture et dans un communiqué. Ecouter [Emission du 28 août](#) - [Lire le communiqué du Comité 21](#)

sont-ils à l'image de la maison du futur et peuvent-ils bénéficier à tous, même aux plus fragiles ? [UP le mag](#) tente d'y voir plus clair. *Le Comité 21 est partenaire de UP le mag.* [Pour en savoir plus](#). 7,5 euros

Eco-dates

02/10 à Paris : colloque annuel du programme Nature 2050 - CDC Biodiversité - [en savoir plus](#)

02/10 à Arras : colloque Ruis'sol : Solutions pour lutter contre l'érosion des sols - Chambre d'Agriculture des Hauts de France - [en savoir plus](#)

03/10 à Paris : débat « Comment remettre la finance au service de l'intérêt général ? » - ORSE - [en savoir plus](#)

03/10 à Paris : rencontre « Devenir une smart city : par où commencer ? » - AFD et IDDRI - [en savoir plus](#)

03-04/10 à Strasbourg : salon professionnel Cycl'eau - Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Eurométropole de Strasbourg - [en savoir plus](#)

04-07/10 à Royan : festival des nouvelles explorations - les explorateurs - [en savoir plus](#)

08/10 à Paris : soirée « La France des Solutions » - Reporters d'Espoirs » - [en savoir plus](#)

08-12/10 à Brest : 11^{ème} édition de Sea Tech Week - Brest Métropole et Technopôle Brest-Iroise - [en savoir plus](#)

09/10 à Paris : colloque « Gouvernance et ESS : diversités, expérimentations et défis » - ADES - [en savoir plus](#)

09/10 à Paris : conférence « Adaptation au changement climatique » - Outils et ressources pour répondre aux enjeux franciliens - Arene Ile de France - [en savoir plus](#)

9-10/10 à Châtelleraut : colloque « Les nouveaux enjeux d'éducation pour les acteurs de nos territoires » - SO Coopération et IFREE - [en savoir plus](#)

10-11/10 à Troyes : rencontres francophones de l'écologie industrielle et territoriales - Club d'Écologie Industrielle de l'Aube - [en savoir plus](#)

10-11/10 à Dunkerque : 15^{ème} édition des Assises nationales de l'assainissement non collectif - IDEAL Connaissances - [en savoir plus](#)

11/10 à Paris : 2^{ème} édition de sa rencontre annuelle nationale « La RSE : source d'innovation, de croissance et de durabilité ! » - AFNOR - [en savoir plus](#)

12/10 à Paris : conférence « Notation et recherche sur la responsabilité sociétale : quels nouveaux paradigmes de mesure des risques et performances des entreprises ? » - Vigeo Eiris - RIODD - Université Dauphine - [en savoir plus](#)

15/10 à Paris : colloque santé environnement : perturbateurs endocriniens : impacts, avancées et demain ? - Fondation Léa Nature/Jardin Bio et l'association Générations Futures - [en savoir plus](#)

15-16/10 à Paris : colloque « 60 ans d'inventaire forestier pour éclairer l'avenir » - Ecofor - [en savoir plus](#)

16/10 à Lyon : rencontres Produrable - [en savoir plus](#)

16/10 à Paris : débat « Quels sont les défis de l'évaluation d'impact ? Le cas des politiques environnementales » - France Stratégie - [en savoir plus](#)

16/10 à Paris : petit-déjeuner Présentation Etude Go for Green - Audouin consulting - [en savoir plus](#)

16-17/10 à Lille : World Forum for a Responsible

Economy - Réseau Alliances - [en savoir plus](#)

17/10 à Paris : forum national des associations et fondations - [en savoir plus](#)

17-18/10 à Paris : colloque national éolien - France Energie Eolienne - [en savoir plus](#)

17-19/10 au Havre : 32^{ème} Congrès national « Quelle fiscalité et quels financements pour la transition écologique : eau, énergie, déchets ? »

- Amorce - [en savoir plus](#)

18/10 à Paris : colloque « Nouveautés dans le droit européen des déchets et compétitivité » - Sypred - [en savoir plus](#)

18/10 à Paris : petit-déjeuner thématique « La compensation carbone, un outil pour atteindre la neutralité carbone ? » - Association Bilan carbone - [en savoir plus](#)

18-19/10 à Mallemort : colloque « L'eau c'est politique ! » - ANEB - [en savoir plus](#)

18-20/10 à La Villette : 3^{ème} édition du Sommet de la Mobilité Urbaine AUTONOMY - Ministère des transports - [en savoir plus](#)

19/10 à Paris : séminaire de restitution CivicTech et Transition écologique et solidaire - MTES/Explorables - [en savoir plus](#)

23/10 à Paris : Biomim'expo - [en savoir plus](#)

24/10 à Paris : Forum Energy Time - [en savoir plus](#)

30/10 à Paris : rencontre-débat « En quoi l'open data peut-il servir l'innovation sociale ? » - La Fonda - [en savoir plus](#)



Paris
4, rue Foucault
75016 Paris
Tél: 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél: 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org

